

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 octobre 2017

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Communication du rapport relatif à l'exercice 2016 de la société publique locale « La cuisine Montrouge-Sceaux »

Rapporteur : Florence Presson

En application des dispositions de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit se prononcer sur le rapport qui lui est soumis par ses représentants au conseil d'administration de la société publique locale « La cuisine Montrouge-Sceaux ».

La société publique locale « La cuisine Montrouge-Sceaux » a été constituée le 30 août 2012 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 1^{er} mars 2013.

Cette société a pour objet de prendre en charge, exclusivement pour le compte de ses collectivités actionnaires et dans le périmètre géographique de celles-ci, le service public de la restauration collective, se définissant comme la production de repas à partir d'une cuisine centrale.

Le capital social est détenu à 25% par la ville de Sceaux, et à 75% par la ville de Montrouge.

L'activité de la société publique locale « La cuisine Montrouge-Sceaux » a été limitée en raison des difficultés à trouver un terrain permettant la construction de la cuisine.

Dans le courant de l'année 2016, les villes de Fontenay-aux-Roses et Bourg-la-Reine, souhaitant mutualiser leurs services de restauration collective, se sont rapprochées de la société publique locale « La cuisine Montrouge-Sceaux ». Un groupement de commandes a été créé entre les trois entités afin de lancer une étude de faisabilité de ce projet de mutualisation.

La société publique locale « La cuisine Montrouge-Sceaux » n'emploie pas de personnel.

N'étant pas en activité, la société ne perçoit pas de recettes.

L'exercice 2016 s'est achevé par un résultat déficitaire de 52 119,38 € se décomposant en dépenses réelles correspondant à des charges de fonctionnement pour 6 371,68 €, et en une provision pour dépréciation des études engagées pour 45 750 €.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir donner acte aux représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de la société publique locale « La cuisine Montrouge-Sceaux » de la communication qui lui a été faite sur son activité et ses comptes pour l'exercice 2016.